

En France, la concertation commence en vue d'un grand plan protéique européen

© 11/02/2019 | 👤 Arnaud Carpon • 📰 Terre-net Média

Le ministre de l'agriculture a réuni lundi 11 février 2019 les acteurs de la filière française des protéines végétales en vue d'élaborer une « stratégie nationale ». Cette concertation nationale d'une durée de trois mois vise à « identifier les actions que les acteurs peuvent mener conjointement, sur la base des plans de filière existants », et « établir un diagnostic de la dynamique de recherche actuelle ». La stratégie nationale devra ensuite être intégrée au plan protéique européen soutenu par la France.



La France veut faire de la recherche d'une plus grande autonomie protéique une priorité européenne. (©@bubu1664)

L'ensemble des parties prenantes à la filière des **protéines végétales** étaient réunies au ministère de l'agriculture pour une première réunion de concertation « en vue de l'élaboration d'une stratégie ».

« La concertation qui s'ouvre aujourd'hui doit permettre aux différentes parties prenantes de s'accorder sur une vision de l'avenir souhaitable et sur les moyens de l'atteindre », explique le ministère de l'agriculture.

Didier Guillaume a confié « un premier chantier aux filières afin qu'elles identifient les actions qu'elles peuvent mener conjointement, sur la base de leurs **plans de filière** ». « Il s'agit par exemple de renforcer les partenariats entre filières animales et végétales à l'échelle des territoires. Un second chantier a été confié à l'Inra, pour qu'en lien avec les **instituts techniques**, un diagnostic de la dynamique de recherche actuelle soit établi. Les différents ministères concernés seront également mobilisés pour identifier les leviers relevant des politiques publiques. »

« Ce travail collectif a vocation à aboutir à l'élaboration d'une **stratégie nationale**. Celle-ci devra être en cohérence avec le cadre européen, car c'est à cette échelle que les défis peuvent être relevés le plus efficacement. » Le 28 janvier dernier, la France a présenté au conseil des ministres de l'UE « une déclaration sur la nécessité d'un plan d'action européen sur les protéines ». Cette initiative a été soutenue par 16 États membres.

Cette concertation se déroulera sur trois mois. Le ministère de l'agriculture souhaite que la stratégie soit finalisée « avant la fin du premier semestre ».

Selon le ministère, « le sujet des protéines végétales est au croisement de plusieurs enjeux :

- environnemental, car le développement des surfaces de légumineuses et de l'autonomie protéique des élevages sont des leviers déterminants pour réduire les intrants, améliorer la qualité de nos sols et réduire les émissions de l'agriculture ;
- économique, avec de nouvelles opportunités à saisir pour répondre à la demande croissante de produits issus d'élevages nourris localement, ou d'aliments à base de protéines végétales dont le marché augmente de plus de 10 % chaque année ;
- géostratégique, car il s'agit par ce biais de consolider notre souveraineté alimentaire dans le contexte international actuel. »